

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

64

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 juin 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - Mme MODDE - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE

Membres excusés : Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)

Membres absents : M. REBSAMEN - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

OBJET

DE LA DELIBERATION

Programme Cœur de Ville - Association Centre-Ville en Mouvement - Adhésion de la Ville

Madame Koenders, au nom des commissions de la culture, de l'animation, et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Créé en 2005, Centre-Ville en Mouvement est une association qui regroupe des parlementaires et des élus locaux de toutes sensibilités attachés à la redynamisation des cœurs de villes.

L'association anime notamment, au niveau national, la délégation au management de centre-ville et le réseau des centres-villes durables et de l'innovation.

Les objectifs du réseau sont les suivants.

1) Etre à la pointe de l'innovation

Grâce à un accès privé à un centre de ressources, il est possible de prendre connaissance des projets les plus récents développés à l'échelle nationale ou internationale par des collectivités.

2) Bénéficier des avantages d'un réseau

Un accueil privilégié auprès des membres du réseau et un contact personnalisé peuvent être organisés afin de préparer une visite dans une collectivité adhérente.

3) Rencontrer des acteurs de l'innovation

Dans le cadre des journées nationales du réseau réservées aux membres, sont prévues des rencontres avec des porteurs de projets, des experts, des chercheurs, ainsi que des partenaires industriels ou financiers qui présentent des solutions techniques innovantes et sont susceptibles d'accompagner la collectivité dans son projet.

4) Construire un projet de centre-ville durable

Grâce au travail mené dans les "ateliers de l'innovation" chargés d'élaborer des cahiers de bonnes pratiques, l'adhérent peut bénéficier d'un appui technique pour pérenniser ou développer ses actions.

5) Faire connaître ses projets et ses actions

Dans le cadre des assises nationales ou des journées techniques organisées par Centre-Ville en Mouvement, il est possible de valoriser ses expériences et ses projets auprès d'un large public.

Compte tenu de l'intérêt présenté par l'activité de l'association pour la Ville de Dijon, dans le cadre de son programme "Cœur de Ville", je vous propose d'adhérer à cette dernière, étant précisé que le montant de la cotisation annuelle s'élève, actuellement, à 2000 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation, et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider l'adhésion de la Ville à l'association Centre-Ville en Mouvement, à compter de 2012 ;
- 2 - dire que le montant de la cotisation sera prélevé chaque année sur le crédit ouvert à cet effet au budget de la Ville ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ